

# Bordereau de présence de la réunion du tirage au sort du mardi 25 octobre 2022 à 15h30

## CCP Fonctions ADM-ATPSS

Rectorat – Salle Pierre Dumontet

Nom de l'organisation syndicale ou de la fédération	Nom du délégué ou de son représentant	Prénom	Fonction	Emargement
Action et démocratie n°4	excusé			
CFTC n°12	excusé			
CGT Educ'action n°11	Lacourve	Pebuck	Enseignant	
FO n°7	BEVERAZZI	Léonard	Enseignant	
FSU n°9	ARRIGHI GARCIA	Lydie Stephanie	A.AE InB	
UNSA n°6	FRAU	David	SAENES	
SGEN-CFDT n°3				
SNALC n°5	BARBOLOSI	Luigi	président Académique	
STC n°10	excusé			
SUD Education n°1	excusé			
SIES-SNCL-SAGES (union) n°2	excusé			
SNAPEN n°8	excusé			

**Élection à la commission consultative paritaire  
des agents contractuels exerçant des fonctions dans les  
domaines administratif, technique,  
pédagogique, social et de santé**

**Académie de Corse**

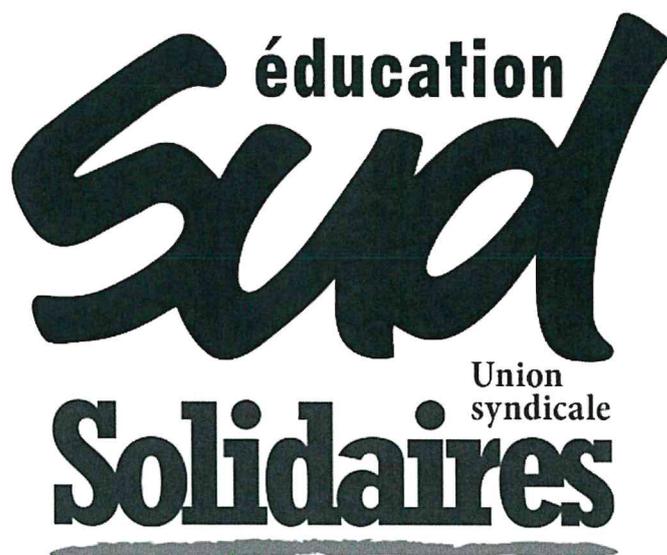
**Élections professionnelles 2022**

**Candidature présentée par**

**SUD Éducation**

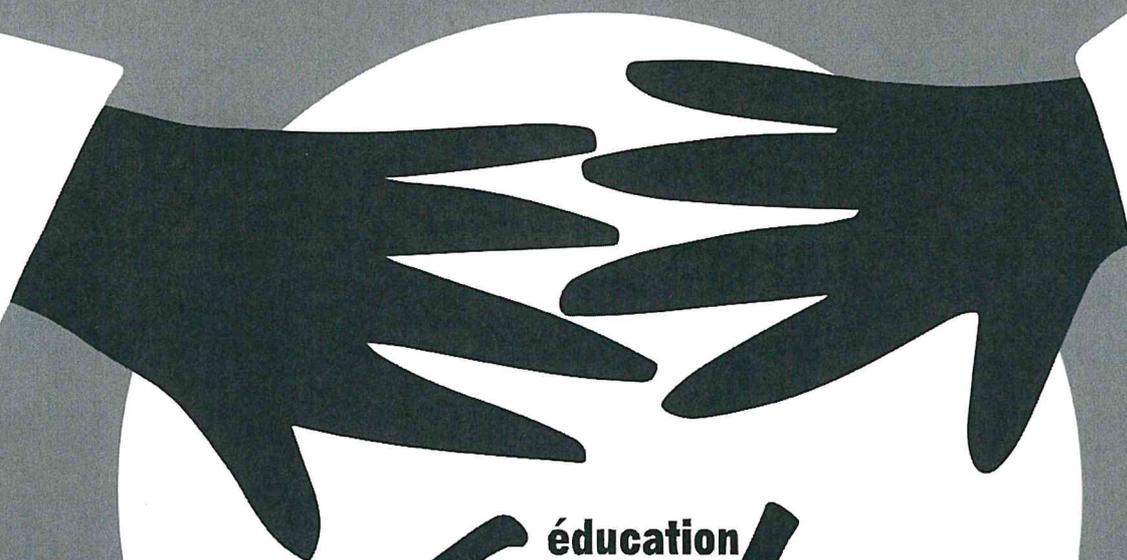
**(Solidaires Unitaires & Démocratiques)**

**affilié à l'Union syndicale Solidaires**



CCP DES AGENTS CONTRACTUELS EXERÇANT DES FONCTIONS DANS LES DOMAINES  
ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, PÉDAGOGIQUE, SOCIAL ET DE SANTÉ

**VOTONS  
POUR**



éducation  
**sud**  
Union  
syndicale  
**Solidaires**

**UNE AUTRE**  
**ÉCOLE**  
**UNE AUTRE**  
**SOCIÉTÉ**

# SUD ÉDUCATION, C'EST QUOI ?



Un **syndicat déterminé et combatif**, qui défend les personnels et qui défend le service public d'éducation. Un syndicat qui agit contre les discriminations.

Un **syndicat féministe**, qui accompagne les victimes de violences sexuelles et sexistes et qui se mobilise contre les inégalités salariales et la précarité.

Un **syndicat qui pense à la fois local et global**. Un syndicat qui prépare l'avenir et qui lutte pour une justice sociale et climatique.

Un **syndicat sans chef-fe et sans permanent-e**, où tout le monde prend part aux décisions.

Un **syndicat membre de l'Union syndicale Solidaires**, présente partout pour changer la société.

# VOTER POUR SUD ÉDUCATION, C'EST VOTER POUR...



L'amélioration des conditions de travail par une réduction du temps de travail.



Des créations de postes d'agentes et d'agents à la hauteur des besoins et la titularisation sans conditions des personnels précaires avec une formation digne de ce nom.



L'augmentation des salaires pour toutes et tous avec un salaire minimum à 1850 euros net, l'intégration des primes et indemnités dans les salaires et l'abrogation du jour de carence.



Une même évolution de carrière pour tou·tes les agentes et agents.



L'arrêt des atteintes à la déontologie et au secret professionnel.



Une vraie formation lors des changements de poste.



Des retraites dignes avec abaissement de l'âge de départ en retraite et de meilleures pensions.



Le maintien des congés annuels et des congés bonifiés.

ÉLECTION à la COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE  
ACADÉMIE DE CORSE  
compétente à l'égard des AGENTS CONTRACTUELS  
EXERÇANT LEURS FONCTIONS DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF,  
TECHNIQUE, PÉDAGOGIQUE, SOCIAL ET DE SANTÉ  
Elections professionnelles 2022

Candidature d'union

# SNCL - SIES - SAGES

présentée par

le **Syndicat National des Collèges et des Lycées**  
le **Syndicat Indépendant de l'Enseignement du Second degré**  
et le **Syndicat des AGrégés de l'Enseignement Supérieur**  
affiliés à la **FAEN** (Fédération Autonome de l'Education Nationale)



AGENTS CONTRACTUELS exerçant leurs fonctions dans les domaines  
**ADMINISTRATIF, TECHNIQUE, PÉDAGOGIQUE, SOCIAL ET DE SANTÉ**  
Elections professionnelles 2022

## NOUS REVENDIQUONS :

- Des **rémunérations plus attractives**, avec une augmentation de la valeur du point d'indice et une **révision des grilles** indiciaires pour compenser l'inflation.
- **Une meilleure prise en compte des services de non titulaire** lors du reclassement.
- **Une formation de qualité, sur le temps de travail**, pour préparer efficacement les concours de recrutement.
- **Le maintien des concours nationaux de recrutement.**
- **La reconnaissance des diplômes acquis.**
- **Une véritable médecine du travail** préventive répondant aux besoins des personnels.
- **L'inclusion systématique des vacances scolaires dans le CDD** au prorata des périodes travaillées.

# VOTEZ



Les syndicats SNCL, SIES et SAGES appartiennent à la **Fédération Autonome de l'Education Nationale, la FAEN.**

La FAEN est une fédération **apolitique, autonome** (elle ne rend de compte à personne d'autre que ses militants et n'est pas confédérée) et **indépendante** (elle ne reçoit aucune subvention de l'Etat).

**Pour nous, un syndicat, ça devrait toujours être comme ça !**

**NI POLITIQUE, NI BLABLA : DU CONCRET POUR NOS MÉTIERS !**

## NOUS DÉNONÇONS

- Les **perspectives de carrière** très réduites, voire **inexistantes**.
- Les **bas salaires de nos grilles** rattrapés par le SMIC.
- **L'instabilité et la précarité** de nos affectations.
- Les **pressions hiérarchiques** intolérables notamment lors des renouvellements de contrats.
- La **mise en place chaotique** des logiciels **OPALE** et **OPERA**.
- Le **manque de considération** envers nous, "parce que" personnels non titulaires...
- La **complexité** et la **lenteur** du système d'indemnisation **chômage**.

# CONTRACTUELS, assez d'être méprisés !

La situation des contractuels et la façon dont ils sont traités par l'administration ne cessent de se dégrader au fil des ans : mépris des droits, situations illégales, désinformation, retards insupportables de paiement... ça suffit ! Nos syndicats se battent, y compris jusqu'en justice, pour que l'administration cesse de se croire au-dessus des lois.

Partout en France, nous vous aidons à faire **respecter les délais d'information** de renouvellement ou non-renouvellement, **de transmission** des documents chômage, **de paiement** des indemnités dues. Nous veillons à la **régularité de vos contrats** et de vos services. Nous vous protégeons **contre les pressions et les harcèlements**.

Écoute attentive et humaine, expertise des textes, information sûre et de qualité.

## VOTEZ



## AUTONOMES & INDÉPENDANTS !

## UNE REVALORISATION c'est urgent pour nous aussi !

Si la revalorisation des professeurs est plus que légitime, celle des autres personnels de l'Éducation nationale est **tout aussi urgente**, y compris pour les non-titulaires.

La promesse de **revalorisation inconditionnelle de 10%** faite par le président de la République durant la campagne électorale doit être tenue et élargie aux personnels de santé, sociaux et administratifs qui contribuent à faire vivre l'École.

Les 3 premiers échelons des plus basses catégories d'agent sont désormais neutralisés au niveau du SMIC, suite à une inflation croissante : **neuf ans de service au même salaire plancher, c'est intolérable !** Les grilles doivent donc être révisées en profondeur et la valeur du point d'indice revue pour préserver notre pouvoir d'achat.

Notre travail mérite un salaire digne : il faut **en finir avec les services incomplets** et les faibles rémunérations qui nous poussent toujours plus vers la précarité !

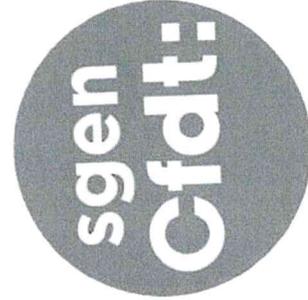
Election à la CCP des contractuels ATPSS de Corse

Académie de Corse

## Élections professionnelles 2022

Candidature présentée par le



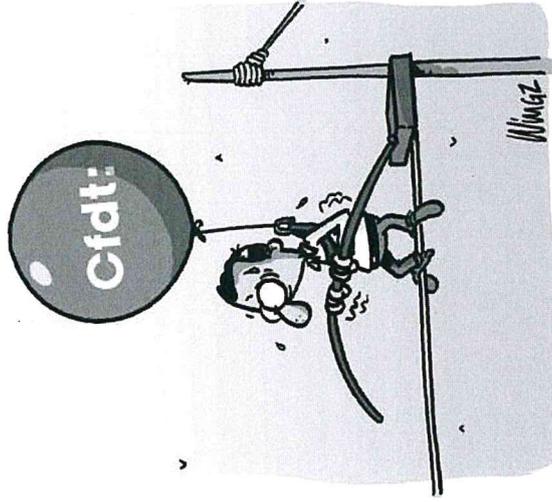


**POUR ÊTRE RECONNU-E  
ET AGIR AVEC LA CFDT !**

**ÉLECTIONS  
2022**

## **CCP DES CONTRACTUEL-LES ADMINISTRATIFS-VES**

**SÉCURISER LE PARCOURS  
DES AGENTS CONTRACTUELS**



### **Le Sgen-CFDT revendique pour les contractuel-les administratifs et administratives :**

- Un **cadre de gestion national** pour tous les contractuels incluant une évolution de la rémunération.
- La **fin des contrats 10 mois.**
- Un **même salaire pour un même travail.**
- Le **respect des personnes** qui ne sont pas des "bouches-trous" mais bien des **professionnel-les.** Il faut une vraie politique de ressources humaines prenant en compte les compétences et les situations individuelles (santé, famille...).
- Une vraie **formation** avant d'entrer en fonction, et une formation continue de qualité.
- Le respect du droit du travail : notification dans les délais des fins de contrats, revalorisation salariale.
- La **titularisation sans concours** des contractuel-les sous condition d'ancienneté.

### **Le Sgen-CFDT revendique en plus :**

- Le **télétravail** ouvert à toutes et à tous.
- L'**amélioration des conditions de travail** en intervenant auprès de l'administration pour prévenir les risques psycho-sociaux.
- La **consultation et l'écoute des personnels sur l'organisation du travail**, lors des réorganisations de services comme au quotidien.
- des **modalités de travail transparentes**, au même titre que les collègues

## VOTER Sgen-CFDT pour renforcer :



**Un syndicat pluriprofessionnel** depuis toujours.

[www.sgen-cfdt.fr](http://www.sgen-cfdt.fr)



**La CFDT dans la Fonction publique**,  
qui agit pour des avancées concrètes pour les  
agents, fonctionnaires et contractuels.

[www.uffa.cfdt.fr](http://www.uffa.cfdt.fr)

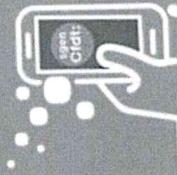


**La CFDT premier syndicat de France**,  
signataire du Pacte du pouvoir de vivre, engagée  
pour la justice sociale et la transition écologique.

[www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr)

## VOTER Sgen-CFDT pour un syndicat qui :

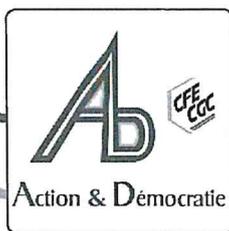
- Écoute
- Expertise
- Accompagne
- Négocie
- Résiste



**VOTRE VOIX  
NOTRE ACTION**  
—VOTEZ SGEN-CFDT—

**AVEC LE SGEN-CFDT, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX**

ÉLEC-  
TIONS  
2022



Élections professionnelles 2022

Élection à la commission consultative paritaire  
des agents contractuels exerçant dans  
les domaines administratif, technique,  
pédagogique, social et de santé

**Académie de CORSE**  
Élections Professionnelles 2022

Candidature présentée par  
**ACTION & DÉMOCRATIE CFE-CGC**



# CCP des agents contractuels exerçant des fonctions dans les domaines administratif, technique, social et de santé (ATPSS): saisissons l'opportunité de changer enfin de cap avec Action & Démocratie...

## Notre constat, c'est aussi le vôtre :

- absence d'une véritable formation avant la prise de fonction
- faiblesse de la rémunération, qui permet juste de survivre pour les temps partiels
- impossibilité de préparer un concours en travaillant à temps plein
- maintien de conditions de travail précaires pour les contractuels CDIsés
- évaluation professionnelle sans véritable possibilité de recours
- difficulté à obtenir l'attestation employeur pour être indemnisé par Pôle Emploi

## ...STOP, OU ENCORE ?

Ce bilan désastreux est celui d'organisations syndicales dites « représentatives » qui n'ont pas su s'y opposer ou pire, y ont collaboré.

Il est temps de tourner la page et surtout de redresser la barre !

Il est temps pour nous, qui représentons avec nos autres collègues contractuels plus de 12% de l'effectif total de l'EN, de reprendre la parole si souvent confisquée par des représentants qui ne sont pas sur le terrain et qui se servent de l'école pour mener des combats politiques. Action & Démocratie n'est pas de ceux-là.

Nous savons que la majorité d'entre vous se désintéresse à juste titre de ce syndicalisme archaïque, impuissant, caricatural.

Nous construisons avec vous un nouvel outil syndical qui ne se contente pas de lancer des slogans simplistes ou des appels ronflants à des grèves sans lendemain.

## CONTINUONS D'AVANCER ENSEMBLE !

**Vous pouvez faire confiance à Action & Démocratie pour vous représenter sans vous trahir, pour dire les choses sans langue de bois, pour porter des revendications sensées, pour agir utilement et pour vous défendre sans rien lâcher tant au plan individuel qu'au plan collectif !**

## ...un syndicat neuf, une voix différente

Un syndicat de proximité  
indépendant qui fait  
le pari de l'intelligence

Pour reconstruire  
le syndicalisme dans  
l'Éducation nationale

Remettre l'école debout  
Faire entendre la voix du terrain

qui est celle du bon sens

## Nos revendications

### → Pour des agents respectés et convenablement rémunérés

En 1990, un enseignant au 7<sup>ème</sup> échelon de la classe normale gagnait trois fois le smic ; il en gagne à peine plus d'une fois et demie en 2022 !

La désindexation du point d'indice de l'inflation depuis 1983, puis son gel quasi-continu à partir de 2010, ont conduit à une situation désastreuse qui place le salaire des enseignants

de France parmi les plus bas d'Europe, après le Portugal.

Tous les métiers de l'Éducation nationale sont concernés : les agents gagnent aujourd'hui seulement 72 % du salaire des actifs ayant un diplôme équivalent.

Le ministre élude constamment le sujet et nous paye de mots.

### De qui se moque-t-on ? Qui accepterait d'être si qualifié... et si mal payé ?

### → Pour reconstruire l'école

Faire le pari de l'intelligence, c'est savoir proposer des pistes nouvelles et réalistes pour tourner la page de la précarité. Le postulat d'Action & Démocratie est simple et devrait s'imposer comme une évidence : nul n'est censé rester contractuel s'il ne le désire pas !

L'administration doit cesser son positionnement qui consiste à confier des missions souvent longues, dans des conditions très souvent difficiles, à des agents qui devraient faire en permanence leurs preuves sans avoir en contrepartie l'espoir d'une titularisation.

### La précarité à titre permanent est une indécence à laquelle notre institution devrait avoir honte de recourir. Elle doit cesser et nous nous engageons à tout faire pour atteindre cet objectif.

### → Pour être une force de proposition dans un dialogue social renouvelé

La plupart des agents de l'Éducation nationale, personnels enseignants ainsi que personnels administratifs et d'éducation, sont des cadres ou des agents d'encadrement. Ils doivent être non seulement rémunérés, mais aussi traités et employés comme tels. Action & Démocratie veut redonner

au dialogue social tout son sens et refuse que le rôle d'un syndicat se borne à prendre connaissance des projets du ministère, que ce soit pour les approuver ou pour s'y opposer systématiquement, cette dernière posture ayant fait la preuve de son inefficacité.

### Pour que la profession soit entendue, il faut d'abord qu'elle soit écoutée !

## Action & Démocratie réclame

- Affectation des contractuels sur un service 85% payé à temps plein, les 15% restant devant permettre la préparation aux concours
- Dispense des contractuels ayant le plus d'ancienneté des épreuves théoriques du concours
- Accès au CDI dès la fin de la 3<sup>ème</sup> année d'exercice
- Remboursement des frais de déplacement sur le modèle des TZR
- Extension de la durée des contrats aux mois de juillet et d'août

- Un retour à des diplômes crédibles, avec des épreuves finales nationales et anonymes, l'arrêt du contrôle continu et des évaluations par compétences.

- La suppression des cycles et le rétablissement du redoublement parmi les mesures permettant aux élèves ayant des difficultés de ne pas continuer à les accumuler.

- L'abrogation de la réforme du collège ainsi que de celles du lycée et du baccalauréat.

- Le maintien d'un enseignement professionnel scolaire afin que les élèves ayant choisi la voie professionnelle ne soient pas réduits à être de simples producteurs-consommateurs.

- La priorité à l'acquisition des bases dans une école primaire enfin délivrée des lubies « pédagogistes » autant que du leurre du « numérisme ».

- Une réforme complète du fonctionnement et de la composition du Conseil supérieur de l'éducation, pour en faire le « Parlement de l'éducation » à l'intérieur duquel la voix des professeurs pourra s'exprimer avec force.

- La restitution aux Commissions Administratives Paritaires des compétences qui leur ont été retirées en 2019 par la loi de transformation pour la vie démocratique.

Retrouvez nos revendications détaillées et spécifiques à chaque corps sur



[www.actionetdemocratie.com](http://www.actionetdemocratie.com)

**Élection à la commission consultative paritaire des agents contractuels**  
exerçant des fonctions dans les domaines  
administratif, technique, pédagogique, social et de santé (ATPSS)

**Académie de CORSE**

**Élections professionnelles 2022**

---

Candidature présentée par le **SNALC**

Syndicat national des lycées, collèges, écoles et du supérieur

**snalc**  
*de l'école au supérieur*



**snalc**

*de l'école au supérieur*



# CONTRACTUELS ATPSS

administratifs, techniques, pédagogiques, de santé, sociaux

**une  
sécurisation  
des parcours**

**une  
revalorisation  
salariale**

**une réelle  
formation**

**une meilleure  
protection**

**une stabilité de  
l'environnement de travail**

**POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT**  
**je vote SNALC, je fais voter SNALC**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

# snalc

de l'école au supérieur



## POUR LES CONTRACTUELS ATPSS

### le SNALC revendique

#### Une sécurisation des parcours

- La titularisation en catégorie C de tous les contractuels qui le souhaitent, quel que soit leur support de rémunération, à partir du moment où ils justifient de 4 années d'ancienneté de services.
- L'intégration par examen professionnel des contractuels qui remplissent des fonctions de niveaux A et B, à partir du moment où ils justifient de 4 ans d'ancienneté de services.
- Des recrutements sur des contrats d'une durée minimum de 12 mois, rémunérés à temps complet.

#### Une stabilité de l'environnement de travail

- Le réemploi prioritaire des agents en fin de contrat, avec obligation pour l'administration de justifier le non réemploi
- L'accès facilité à des concours de recrutement réservés, à leur préparation et une augmentation du nombre de postes ouverts
- La fin des vacances rémunérées à l'heure

#### Une revalorisation salariale

- Une grille indiciaire nationale revalorisée, avec avancement automatique accéléré pour les premiers échelons.
- L'accès à l'ensemble des indemnités perçues par les titulaires
- Une prime de précarité identique à celle du secteur privé, nettement plus avantageuse
- Une subrogation des indemnités journalières de sécurité sociale (IJSS), à l'instar des titulaires et des assistants d'éducation

#### Une réelle formation

- Des formations initiales et continues adaptées à l'emploi
- Un accès accru aux congés de formation professionnelle et au compte personnel de formation
- Des possibilités de VAE ou/et de certifications qualifiantes et valorisées

#### Une meilleure protection

- Un interlocuteur Ressources humaines ou référent ATSS dans chaque rectorat pour toute question d'ordre professionnel
- Un rôle accru de la CCP (recrutement, affectation, droit à la formation...)
- Une médecine du travail aisément accessible et de qualité



## POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT

### je vote SNALC, je fais voter SNALC

du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

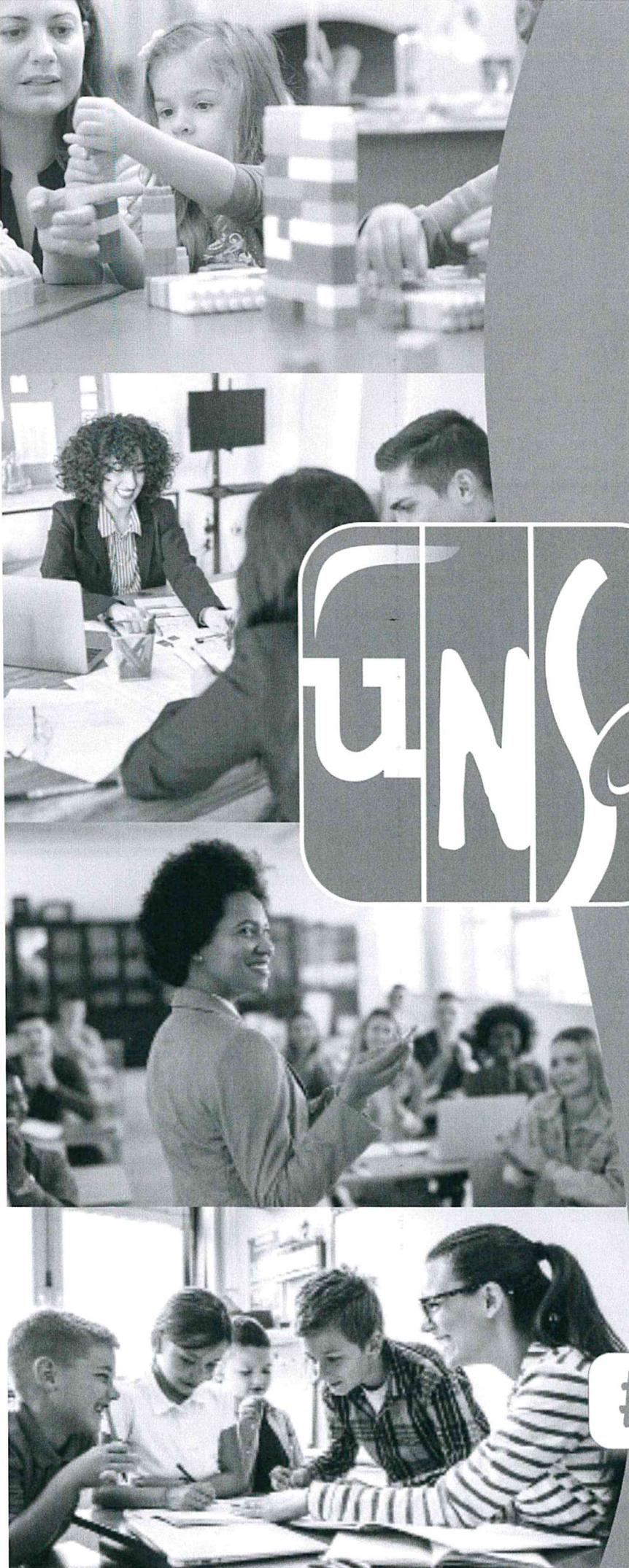
**Election à la Commission Consultative Paritaire des agents contractuels  
exerçant des fonctions dans les domaines  
administratif, technique, pédagogique, social et de santé**

Académie de CORSE

**Elections professionnelles 2022**

**Candidature présentée par l'UNSA Education**





# Élections professionnelles 2022

• CCP Agents contractuels  
dans les domaines  
administratif, technique,  
pédagogique, social  
et de santé



“L'UNSA  
VOTRE ALLIÉE  
DU QUOTIDIEN”

#JeVoteUNSA



“L’UNSA votre  
alliée du quotidien”

**Avec l’UNSA,**

**Je veux** une revalorisation ambitieuse  
et immédiate.

**Je veux** que mon engagement  
professionnel soit reconnu sans  
interruption de contrat.

**Je veux** un accès facilité à la titularisation.

**Je veux** des mesures pour garantir l’égalité  
professionnelle entre les femmes et les  
hommes.

**Je veux** un syndicat qui conseille,  
accompagne et soutient les personnels  
contractuel·les.

#JeVoteUNSA

du jeudi 1<sup>er</sup> au jeudi 8 décembre 2022



**ELECTION A LA COMMISSION CONSULTATIVE  
PARITAIRE DES AGENTS CONTRACTUELS EXERCANT  
DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF, TECHNIQUE,  
PEDAGOGIQUE, SOCIAL ET DE SANTE**

**ACADEMIE DE CORSE**

**Elections professionnelles 2022**

---

Candidature présentée par la Fédération Nationale de l'Enseignement, de  
la Culture et de la Formation Professionnelle - FORCE OUVRIERE

**FNEC FP**  
**FO**

---

## Commission Consultative Paritaire des non titulaires ATPSS

Agents contractuels en CDD et CDI, en EPLE, en SERVICES, à JEUNESSE ET SPORTS, en CIO

**VOTEZ FO pour être représentés,  
conseillés, défendus !**

### FO dénonce la situation scandaleuse que subissent les personnels non-titulaires

Missions, salaires, droits et garanties, les personnels contractuels de droit public ne sont que des variables d'ajustement budgétaire dans le cadre de la gestion de la masse salariale.

Leur recrutement, en lieu et place de recrutements sous Statut, se place dans le cadre d'une politique d'austérité et de volonté de contractualisation de la Fonction publique accentuée par la Loi de transformation de la Fonction publique.

**FO dénonce** une gestion des ressources humaines qui met en opposition contractuels et titulaires en enfermant les personnels contractuels dans la précarité, sans accompagnement vers la titularisation dans un corps de la Fonction publique.

**FO dénonce** les coupures de contrat pendant les vacances scolaires pour ces collègues déjà précarisés et exige, dans l'attente d'un véritable plan de titularisation, que les rémunérations soient maintenues durant ces périodes.

**FO exige** l'arrêt immédiat de la multiplication des « CDD article 4 » d'un an et l'arrêt du recours de personnels en contrat précaire.

**FO condamne** les tentatives de mettre en place un pseudo-statut des personnels contractuels. La Loi dite Sauvadet, présentée comme un énième plan de lutte contre la précarité dans la Fonction publique, n'a pas offert de solutions de titularisation pour la grande majorité des non-titulaires. Au contraire, elle n'a été appliquée qu'à peu d'élus en

### Le CDI n'est pas une titularisation ! C'est toujours la précarité !

Le déroulement de carrière est limité, le temps incomplet peut être imposé et les possibilités de mutation sont pour l'instant quasi impossibles.

**FO dénonce** les tentatives de contourner le recrutement sous statut. Ces recrutements sont dans l'optique d'une volonté de faire baisser la valeur du coût du travail par le biais de personnels précaires, main d'œuvre bon marché, plus malléables et corvéables.

### FO exige

- ▶ la revalorisation immédiate et sans contrepartie de 23% de la valeur du point d'indice pour rattraper les pertes subies par tous les personnels,
- ▶ Pour combattre la précarité FO revendique

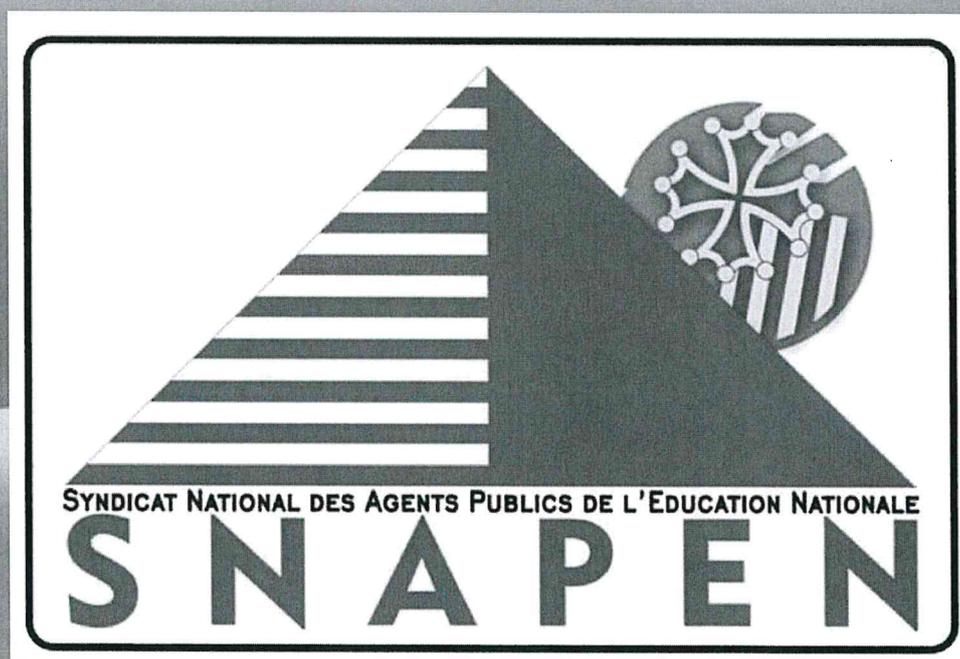
Élection à la Commission Consultative Paritaire des agents contractuels exerçant des fonctions dans le domaine administratif, technique, pédagogique, social et de santé.

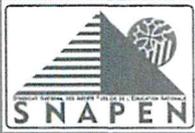
ACADÉMIE DE CORSE

Élections professionnelle 2022

# Candidature présentée par le SNAPEN

Syndicat National des Agents Publics de l'Education Nationale



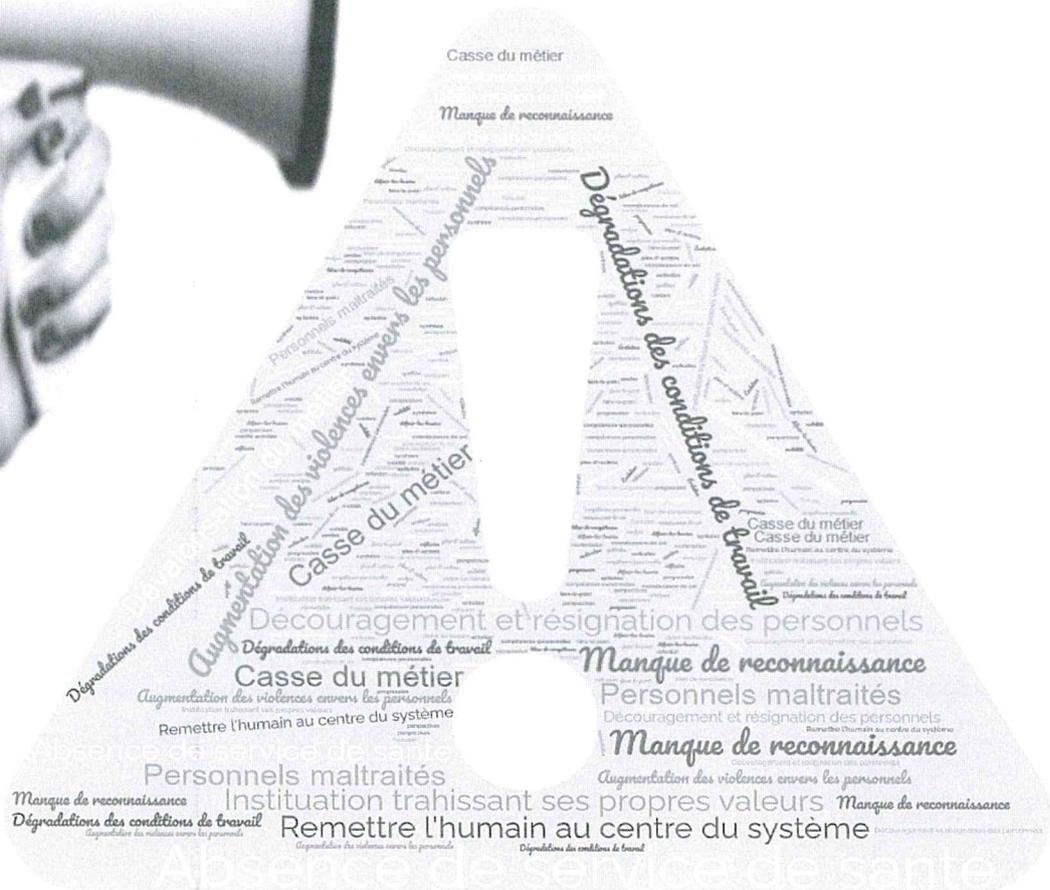


Élections professionnelles du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

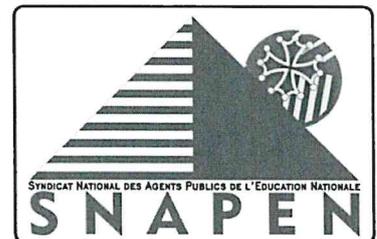
Commission Consultative Paritaire

# Et si ensemble on bousculait les choses !

IL EST TEMPS DE NOUS FAIRE  
ENTENDRE ET RESPECTER !



Il est désormais important de nous unir  
pour faire évoluer la situation !



À VOUS DE  
VOTER

<https://www.snapen.fr>

Alors que les attaques frontales et masquées du ministère se multiplient, nous portons la voix de tous les personnels.

Les personnels administratifs sont de plus en plus maltraités par leur administration et en souffrance dans leur travail : manque de reconnaissance de leur hiérarchie, dégradation des conditions de travail de part une gestion inhumaine de certains chefs d'établissements qui n'hésitent pas à user de leur statut pour faire subir des pressions psychologiques sur les personnels administratifs et d'autant plus quand ces derniers sont contractuels (menace à la mauvaise notation, au non renouvellement...). Des personnels qui sont également en première ligne des agressions qui s'accroissent de manière exponentielle ces dernières années

Nous sommes conscients et exigeons que notre administration prenne enfin conscience de la charge réelle de travail qui s'alourdit et pèse de plus en plus sur les administratifs de part la multiplication insidieuse des tâches. Nous exigeons la revalorisation de tous les personnels administratifs de catégorie C en B.

Comme pour les autres personnels non titulaires, il est temps de mettre fin à la Cdisation pour la titularisation après 6 ans de service avec le statut de fonctionnaire qui permettrait aux personnels Cdisés d'être sur un pied d'égalité avec leurs collègues et d'avoir accès aux mêmes conditions statutaires comme les primes, les promotions... **Il est indispensable de mettre fin à la précarisation constante des emplois !**

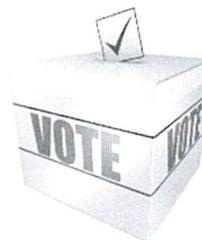
Et le plus important **l'accès pour tous à une médecine du travail digne de ce nom** qui suit les aide et les soutient tout au long de leur carrière, la reconnaissance de la souffrance au travail, la prévention et le traitement des risques psychosociaux, et surtout **un Pôle Ressources Humaines qui soit réellement à l'écoute des personnels, qui les aide et les soutient.**

### **Les personnels doivent être respectés**

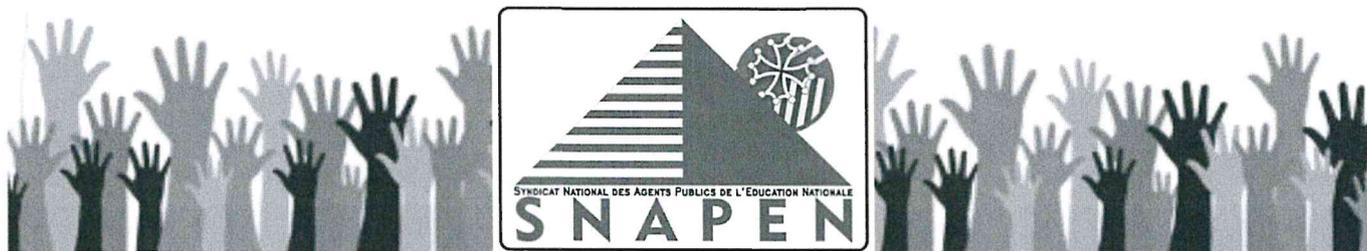
L'administration, dont la noble mission est de lui permettre de bien faire son travail, doit y veiller car il y va de l'avenir des nouvelles générations.

Sur le terrain le SNAPEN continuera son combat en accompagnant les collègues au quotidien tant dans les suivis de carrière que pour leur défense au plus près de leurs besoins.

**Notre union et notre solidarité sont notre force ! Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022, si vous souhaitez que votre vote soit utile et que vous soyez enfin écoutés de notre administration, votez SNAPEN !**



**Votre force : notre engagement et notre combativité à faire entendre votre voix !**



# Élections professionnelles 2022

## Académie de CORSE

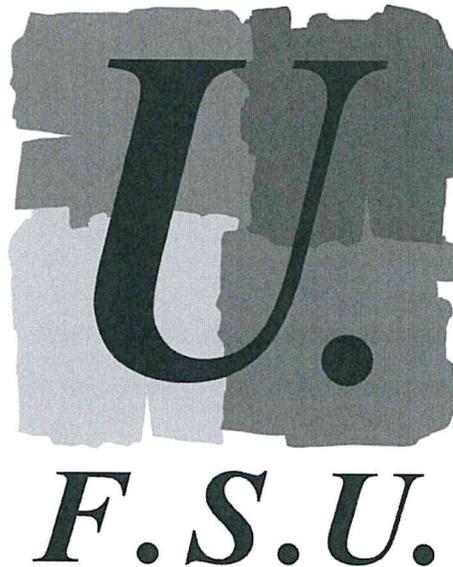
Élection à la Commission Consultative Paritaire compétente à l'égard

**des agent.es contractuel.les**  
exerçant leurs fonctions dans les domaines  
**administratif, technique, pédagogique, social et de santé**

Candidature présentée par

## La Fédération Syndicale Unitaire – FSU

SNASUB-FSU – SNICS-FSU – SNEP-FSU - SNUAS-FP-FSU



Syndicat National de  
l'Administration Scolaire,  
Universitaire et des  
Bibliothèques



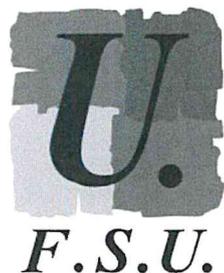
Syndicat National des Infirmières  
Conseillères de Santé



Syndicat National de  
l'Education Physique



Syndicat National  
Unitaire des  
Assistants Sociaux de  
la Fonction Publique



# ENGAGÉ·ES **POUR** LES CONTRACTUEL·LES ET LE SERVICE PUBLIC

## Une commission où défendre votre dossier !

*Jusqu'à maintenant, les commissions consultatives paritaires (CCP) n'étaient réunies que pour traiter des cas de licenciement et de sanction disciplinaire des agent·es contractuel·les.*

**En 2022, ça change !** Les contractuel·les pourront faire appel à la commission et à leurs représentant·es en cas de refus de temps partiel, de congé formation ou d'autorisation d'absence...  
**Il sera aussi possible de faire un recours** devant la commission pour demander la révision du compte-rendu de l'entretien professionnel. C'est donc pour exercer des droits nouveaux que les contractuel·les sont appelé·es à voter en décembre 2022, pour la FSU. Vous pourrez compter sur les commissaires paritaires de la FSU. Comme vous, ils et elles exercent dans les établissements ou les services et ne sont pas déconnecté·es des réalités professionnelles.

## Avec la FSU pour gagner !

### À quoi sert la commission consultative paritaire (CCP)

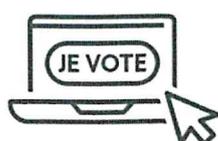
Les agent·es non titulaires (ANT) ont des délégué·es du personnel qui vous représentent dans une instance qui traite de vos situations personnelles. Cette instance, la CCP, est un lieu où vos délégué·es peuvent exercer un regard sur les pratiques de votre administration.

Ils peuvent intervenir sur les refus :

- de **bénéfice de divers congés** ;
- d'une **demande d'actions de formation** ;
- de **dispense d'un agent de l'obligation de service** ;
- des litiges d'ordre individuel relatifs aux **conditions d'exercice du temps partiel** ;
- d'autorisation d'accomplir un service à temps partiel ;
- d'autorisations d'absence pour suivre une action de préparation à un concours administratif ou une action de formation continue ;
- de la **révision du compte rendu de l'entretien professionnel** ;
- d'une demande de mobilisation du compte personnel de formation ;
- d'une demande initiale ou de renouvellement de télétravail ;
- d'une demande de congés au titre du compte épargne-temps.

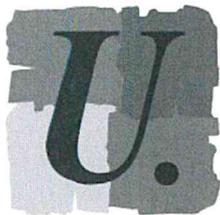


Pour gagner toutes et tous ensemble,  
**VOTEZ FSU !**



Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,  
► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀  
avec la FSU





F.S.U.



# Pas de système éducatif sans nous !

Halte à la précarité !

Titularisation = stabilité professionnelle !  
À travail égal, salaire égal !

## Emploi

### Gagner un plan de titularisation et préparer l'avenir

La précarité est favorisée massivement par la loi de Transformation de la Fonction publique du 6 août 2019, qui met en concurrence emploi titulaire et recours au contrat. **La précarité touche environ 10 % des personnels dans l'enseignement scolaire** mais peut atteindre des proportions plus importantes dans les universités et dans les établissements publics. **Il faut stopper cette précarité qui fragilise la vie des collègues**, souvent les moins payé-es et dont la peur du lendemain constitue un élément de mal-vie.

### Aussi, les syndicats de la FSU exigent :

- un plan de titularisation ouvert à tous les contractuel-les en poste ou au chômage, permettant la valorisation de l'expérience professionnelle ;
- un droit à la formation garanti par des décharges de services et des congés formation.

## Les syndicats de la FSU s'engagent et agissent pour :

- l'élargissement du rôle des CCP pour garantir la transparence et l'équité dans les actes de gestion de tous (renouvellements de contrats, affectations, avancement des rémunérations...)
- l'obtention de contrats longs évitant l'alternance fréquente entre chômage et travail ;
- l'application de la portabilité du CDI d'une académie à l'autre mais aussi d'une administration publique à une autre ;
- la fin des discriminations en raison de l'état de santé, de grossesse, etc. des personnels ;
- le versement des primes et indemnités identiques à celles perçues par les titulaires.

## Revaloriser les salaires

Pour les contractuel-les, l'enjeu de l'égalité de traitement et de la reconnaissance salariale de leur contribution au service public d'éducation est au cœur de nos revendications syndicales :

- une valeur du point d'indice fixé à 6 € et un salaire minimum fonction publique fixé à 1850 € net ;
- l'indexation des salaires sur l'inflation ;
- à travail égal, salaire égal entre titulaires et contractuel-les,
- une grille de rémunération nationale pour mettre fin aux disparités entre académies,
- la prise en compte du niveau de qualification et de l'expérience professionnelle dès le recrutement,
- l'automatisme de la réévaluation régulière des rémunérations, y compris pour les CDD,
- le versement des indemnités de vacances au prorata du temps travaillé.

## Pour défendre ces revendications en CCP

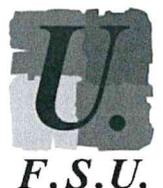
Voter pour la FSU, c'est voter pour élire des représentant-es du SNASUB-FSU, du SNICS-FSU et du SNUAS-FP-FSU, vos syndicats, dans les CCP.

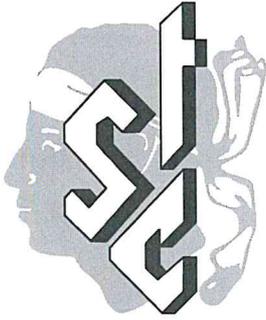
C'est se doter :

- d'élue-s travaillant à vos côtés, déterminé-es à peser et lutter pour améliorer vos conditions d'affectation, de formation et de rémunération ;
- de syndicats attachés à l'unité et la cohérence du système éducatif, fortement implantés dans les services et les établissements, soucieux de défendre l'intérêt de chacun.



Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre,  
► FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ◀  
avec la FSU





ELECTION A LA  
**COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE**  
DES AGENTS CONTRACTUELS

Exerçant des fonctions dans les domaines  
administratif, technique, pédagogique, social et de santé

**ACADEMIE de CORSE**

**Elections Professionnelles 2022**

Candidature présentée par le

**S**INDICATU DI I **T**RAVAGLIADORI **C**ORSI

---





# SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE  
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart - Finosello  
Tél : 04 95 22 05 94  
Av. Mal Lyautey - BP 583  
20186 AIACCIU Cedex 2  
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats  
Tél : 04 95 31 25 15  
Rue du Castagnu  
Fax : 04 95 32 58 21  
20200 BASTIA  
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

## APPEL DU STC EDUCATION À TOUS(TES) LES CONTRACTUELS(LES)

### I - LA DEFENSE DES INTERETS MATERIELS ET MORAUX DE TOUS LES ENSEIGNANTS : le STC Education toujours présent

Comme ils l'ont toujours fait, avec la même implication et la même réactivité, les représentants du Personnel du STC Education vous défendront, vous soutiendront, vous accompagneront dans les audiences face à l'autorité hiérarchique (IEN, DASEN, Recteur, Ministre) et se mobiliseront au quotidien pour faire valoir vos droits et pour revaloriser le métier statutairement et financièrement.

### II - LE PARITARISME ET LA JUSTICE SOCIALE : Une adaptation législative pour la Corse et l'abrogation de la loi

Avec la loi relative à la transformation de la fonction publique d'août 2019, c'est tout un pan de la justice sociale qui a volé en éclat dans l'Education Nationale. Les syndicats sont mis hors-jeu de tout contrôle dans le cadre des commissions consultatives. Plus aucun contrôle sur les déroulements de carrière et sur le mouvement du Personnel. Les représentants du Personnel n'ont plus de documents préparatoires : comment intervenir sur les erreurs de barème ? L'opacité règne depuis 2019 et la politique des Lignes Directrices de Gestion (la LDG) est une mascarade de démocratie. La loi relative à la transformation de la Fonction Publique relègue le syndicalisme en France au rang de gadget. Les syndicats nationaux se sont-ils vraiment battus pour éviter cela ?

Cette nouvelle situation crée une incompréhension de la part de tous les personnels de l'Education nationale, et a instauré un climat de suspicion.

#### LE SYNDICALISME CORSE NE PEUT SE RESOUDRE À L'ACCEPTER

Il faut revenir au paritarisme, en finir avec les pleins pouvoirs de l'administration et retrouver une certaine transparence. Le STC (Syndicat des Travailleurs Corses) va proposer une adaptation législative et le retour du paritarisme dans l'Académie de Corse dans le cadre des discussions entre Paris et la Corse sur l'avenir institutionnel de la Corse. Par cette initiative, la Corse peut demain permettre l'**abrogation définitive** de cette loi qui dévalorise le syndicalisme en France.

#### LE SYNDICALISME CORSE LE VEUT, LE SYNDICALISME CORSE LE PEUT

### III - LA FORMATION : Sanctuarisation de moyens de remplacement pour l'EAFIC dans le premier degré

L'Ecole Académique de la Formation Continue (EAFIC) mise en place à cette rentrée n'a prévu aucun moyen de remplacement pour l'exécution des formations des agents contractuels : ce dispositif dans la partie consacrée au présentiel sur le temps de service est donc voué à un échec programmé. Le STC Education va demander au Ministère la mise à disposition d'ETP sanctuarisés dans chaque Académie à cet effet. Tous les agents contractuels doivent pouvoir bénéficier :

- de formations régulièrement sur le temps de service avec les moyens de remplacement nécessaires en présentiel et en hybride.
- de parcours de formation en distanciel. Toutes les facilités (formation, préparation aux concours) doivent être accordées pour permettre à tous les agents contractuels de prendre le plus rapidement possible la voie de la titularisation.

Une nation qui ne met pas pleinement la formation au cœur de son système éducatif condamne inéluctablement l'avenir de ses enfants.

**Aidez le syndicalisme corse à rétablir tout un pan de justice sociale et de démocratie  
dans l'administration de notre système éducatif**

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, légitimez notre combat syndical :  
Votez et faites voter STC EDUCATION aux CCP, CSA et CSAM**



# SINDICATU DI I TRAVAGLIADORI CORSI

**LIBERAZIONE SUCIALE  
LIBERAZIONE NAZIUNALE**

Imm. Le Mozart - Finosello  
Tél : 04 95 22 05 94  
Av. Mal Lyautey - BP 583  
20186 AIACCIU Cedex 2  
e-mail : stc.ajaccio@wanadoo.fr

Maison des Syndicats  
Tél : 04 95 31 25 15  
Rue du Castagnu  
Fax : 04 95 32 58 21  
20200 BASTIA  
e-mail : stc.bastia@wanadoo.fr

## CHJAMA DI U STC EDUCAZIONE À TUTTI I CUNTRATTUALI

### I – A DIFESA DI L'INTARESSI MATERIALE È MURALI DI TUTTI L'INSIGNANTI : u STC Educazione sempre presente

Cum'elli anu sempre fatta, incù u stessu impegnu è a stessa reattività, i raprisintanti di u Parsunale di u STC Educazione v'anu da difende, v'anu da sustene, v'anu da accumpagnà per l'audienze di pettu à l'auturità ierarchica (IEN, DASEN, Rettore, Ministru) è s'anu da mubilizà ogni ghjornu per fà valè i vostri diritti è rivalurizà u mistieru à u nivellu statutariu è finanziariu.

### II – U PARITARISIMU È A GHJUSTIZIA SUCIALE : Un'adattamento legislativa per a Corsica

Incù a lege relativa à a trasfurmazione di a funzione pubblica d'aostu 2019, hè un bellu pezzu di a ghjustizia socialia è di demucrazia ind'è l'Educazione Naziunale chì hè statu lampatu à u mare. I sindacati si ritrovanu à l'infora di un qualunque cuntrollu ind'è e cumissione consultative. Più mancu un minimu cuntrollu ind'è i sbucinami di e carriere è in u movimentu di u Persunale. I raprisintanti di u persunale ùn anu più documenti preparatorii : cumu vulariate tandu intervene per impedisce i sbagli di i baremi ? L'amministrazione cumbriculeghja sola in u bughju di i so scagni dapoì 2019 è a pulitica di e Linie Direttrice di Gestione (a famosa LDG) face di a demucrazia una bella carnavalata. Una rialità : i sindacati nazionalisti ùn si sò imbattuti mancu stampa pè impedisce quessa. Issa situazione nova ùn pò esse capita da u persunale di l'Educazione nazionale è d'altronde, ogni decisione di prumuzione o d'affettazione duventa sospetta.

#### U SINDICALISIMU CORSU ÙN LA PÒ ACCITTÀ

Ci vole à vultà à u paritarisimu, è fà la finita incù issa gestione ceca di l'amministrazione pè ritruvà a strada di a trasparenza. U STC (Sindicatu di i Travagliadori Corsi) hà da prupone un'adattamento legislativa è u ritornu di u paritarisimu ind'è l'Accademia di Corsica ind'è u quattru di e discussione trà Parigi è a Corsica pè ciò chì tocca à l'avvene istituzionale di a Corsica. A Corsica pò, è deve esse à l'iniziu di l'abbrugazione di issa lege di a trasfurmazione di a Funzione Pubblica chì svalurizeghja u sindacalisimu in Francia.

#### U SINDICALISIMU CORSU A VOLE FÀ, U SINDICALISIMU CORSU A PÒ FÀ

### III – A FURMAZIONE : santuarizzazione di mezi di rimpiazzamenti per l'EAFC

A Scuola Accademica di Furmazione Cuntinua (EAFC) messa in piazza à issa rientrata 2022, ùn hà privistu nisun mezu di rimpiazzamentu per l'esecuzione di e furmazione : issu dispositivu ind'è a so dimensione presenziale in u mentre di u tempu di scola hè dunque cundannatu per avanzu in a so dimensione presenziale è ibbrida. U STC Educazione hà da dumandà à u Ministeru a messa à dispusizione di 10 ETP santuarizati per quessa in ogni Accademia. Tutti l'agenti cuntrattuali devenu pudè benefizià :

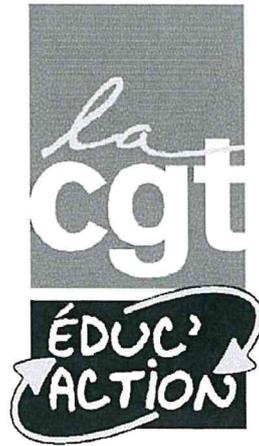
- di furmazioni di modu rigulare à nantu 'à u tempu di serviziu incù i mezi di rimpiazzamenti necessari in presenziale è in ibbridu.

- di percorsi di furmazione in distanziale. Tutte e faciulità (furmazione, approntu di i cuncorsi) devenu esse accunsentite da permette à tutti l'agenti cuntrattuali d'avvià si à u più prestu versu a titularizzazione.

Una nazione chì ùn mette micca a furmazione à u centru di u so sistema educativu cundanna l'avvene di i so figlioli.

**Aiò colleghi, aiutate à a mossa, chì ci guida sempre u spiritu di l'emancipazione sociale è di a demucrazia ind'è l'amministrazione di u nostru sistema educativu**

**Da u 1<sup>mu</sup> à l'8 di dicembre, purtate u nostru cumbattu sindacale :  
Vutate è fate vutà STC EDUCAZIONE à a CCP, à u CSA è à u CSAM**



**ÉLECTION À LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE  
DES AGENTS CONTRACTUELS EXERÇANT LES FONCTIONS**

**DANS LES DOMAINES ADMINISTRATIF,  
TECHNIQUE, PÉDAGOGIQUE, SOCIAL ET DE SANTÉ**

**ACADÉMIE DE CORSE**

**Elections professionnelles 2022**

**Candidature présentée par la**

**CGT Educ'action**

2022

BO

## SALAIRES

- Parce que les salaires sont dévalués depuis des décennies (21% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000) et que l'inflation explose...
  - Parce que les heures supplémentaires et les primes sont source de concurrence et d'inégalités (notamment entre femmes et hommes) ...
  - Parce que nous avons le droit de profiter d'une retraite en bonne santé et que le partage du travail est indispensable...
- Il y a urgence à augmenter nos salaires (rattrapage immédiat et dégel du point d'indice), à gagner l'égalité professionnelle et à exiger la retraite à 60 ans.**

## PRÉCARITÉ

- Parce que la Loi de Transformation de la Fonction publique accentue la précarité, l'autoritarisme, les inégalités de traitement...
  - Parce que le statut de fonctionnaire (qui garantit le service public pour tou·tes) est attaqué...
  - Parce que la précarité touche tout le monde (personnels titulaires ou non) et fragilise nos conditions de travail...
- Il y a urgence à mettre fin à cette loi, à exiger un plan de titularisation et à reconstruire un véritable service public d'éducation.**

## SENS DU MÉTIER

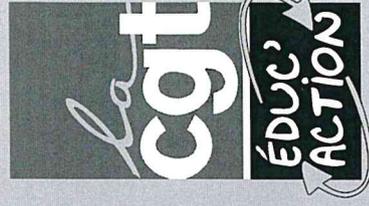
- Parce que le système actuel est soumis aux logiques libérales, génère et gère le tri social...
- Parce que le système fragmente les savoirs et les savoir-faire et vise à détruire diplômés et qualifications...

**Il y a urgence à porter un projet collectif de rupture, pour une École de l'épanouissement et de l'épanouissement pour les personnels et les élèves. Il y a urgence à retrouver du collectif et des libertés pédagogiques.**

## CONDITIONS DE TRAVAIL

- Parce qu'accomplir nos missions sereinement et dans de bonnes conditions est de plus en plus dur...
  - Parce que nos conditions de travail se dégradent profondément sous le poids des réformes et de politiques d'austérité...
- Il y a urgence à garantir notre qualité de vie au travail et la qualité du service public d'Éducation.**
- Il y a urgence à réduire notre temps de travail, réduire les effectifs par classe et recruter massivement des personnels statutaires.**

**UN AUTRE  
LE CHOIX de  
Avec LES SOCIÉTÉ !**



**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, pour que votre voix compte : votez et faites voter**

## Précaires mais pas sans droits.

La CGT Educ'Action se bat avec les personnels pour faire valoir des droits collectifs et individuels.

La Commission Consultative Paritaire (CCP) est l'instance paritaire qui représente les personnels non-titulaires.

La CGT Educ'Action exige qu'à travail égal, salaire égal ; des grilles transparentes communes aux CDD et CDI ; un rythme d'avancement automatique déconnecté de l'évaluation ; la prise

en compte de toutes les anciennetés, y compris hors Éducation nationale lors du reclassement ; le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications.

### Pour une gestion digne des non-titulaires

- Il faut garantir le réemploi avec des affectations transparentes et respectueuses de la vie des personnels, des contrats de 12 mois ...

### Un véritable plan de titularisation

- L'amplification du recrutement de précaires sur

des missions pérennes de services publics est intolérable. Pourtant, des solutions existent pour résorber la précarité !

- Titularisation de toutes et tous, sans condition de concours ni de nationalité avec une formation institutionnelle offerte.

Depuis juin 2020, les services Jeunesse et Sports ont rejoint les services académiques. Si ce transfert était réclamé depuis de nombreuses années par le Syndicat National des Personnels Jeunesse et Sports (SNPJS-CGT), force est de constater que les conditions dans lesquelles il s'est opéré, n'ont fait que fragiliser encore un peu plus les collègues. La CGT Educ'Action et le SNPJS-CGT marcheront main dans la main pour défendre les collègues et les services publics tant de l'Éducation nationale que de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation populaire.

**Voter CGT Educ'Action, c'est voter pour la CGT, une organisation syndicale interprofessionnelle, c'est placer le combat pour un service public d'Éducation de qualité au cœur des luttes sociales.**

la  
cgt

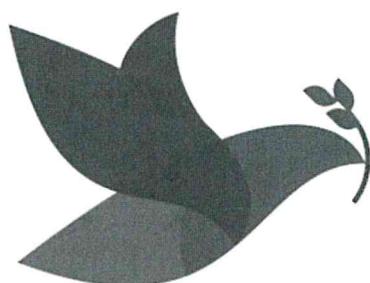
ÉDUC'  
ACTION

Élection à la

## **CCP des contractuels ATPSS DE CORSE**

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

Candidature Présentée par la CFTC ENSEIGNEMENT PUBLIC ET RECHERCHE



Syndicat

# **cftc**



Du 1<sup>er</sup> au 8 Décembre 2022

C'est le moment de voir Grand et de donner  
une nouvelle dimension à nos métiers !

## Pourquoi voter CFTC ?

Voter CFTC, c'est choisir une équipe à taille humaine, qui s'engage pour plus d'écoute, de solidarité...  
Et qui défend tous les agents de la Fonction Publique par des solutions concrètes !

**La CFTC porte un projet ambitieux pour les agents de la Fonction Publique en général...  
... et pour les agents contractuels en particulier.**

## Celui-ci se décline en trois axes :

### Renforcer le pouvoir d'achat

- . Rattrapage du point d'indice de 20%
- . Prise en charge intégrale et immédiate de la complémentaire santé par le ministère
- . Mise en place d'un forfait mobilité domicile travail de 500 € par an
- . Refonte des grilles indiciaires
- . Revalorisation des heures supplémentaires

### Revaloriser le rôle des agents

- . Lutte contre le fonctionnaire bashing
- . Utilité de TOUTES les professions des agents du service public
- . Retour des services de proximité
- . Valorisation des acquis et de l'expérience
- . Réelle formation continue
- . Renforcement de l'évolution personnelle des agents par leur intégration dans un projet professionnel motivant

### Améliorer la Qualité de Vie au Travail

- . Réduction de la précarité des contrats
- . Temps de travail & durée des carrières adaptés à la pénibilité des métiers
- . Conciliation des temps de vie professionnelle et privée
- . Politique de santé au travail, intégrant les risques psychosociaux
- . Egalité femme-homme
- . Meilleure prise en compte du handicap



Du 1<sup>er</sup> au 8 Décembre 2022,  
Votez pour un projet ambitieux pour  
les agents contractuels !

## La CFTC Enseignement Public et Recherche

Est un syndicat laïc, apolitique et indépendant. Elle a la volonté de porter le bien commun au cœur de son action.  
L'humain doit être au centre du système !

Elle milite pour un cadre professionnel plus juste, humain et à l'écoute de ses agents.

**La CFTC porte un projet ambitieux pour les agents contractuels !**

### DES REVENDICATIONS SPÉCIFIQUES...

- Titularisation de tous les non titulaires.
- Possibilités accrues pour l'accès à un temps plein.
- Une formation digne de ce nom.
- Possibilité d'accéder à des concours spécifiques dès la quatrième année de contrat.

